

# Natura 2000

La vallée de la Loire  
de Nantes aux Ponts  
de Cé et ses  
annexes



## Contrat Natura 2000 Gestion des coteaux schisteux site de Pont-Barré en Maine-et-Loire

### Objectif

Ce contrat Natura 2000 a pour objet d'**inciter la gestion et la conservation de pelouses sèches schisteuses ou calcaires et de landes à bruyères.**

*Des actions seront financées pendant 5 ans* pour maintenir l'ouverture de ces milieux et entreprendre des travaux de restauration (débroussaillage, étrépage,...).

Ces mesures sont identifiées dans le document d'objectifs du site Natura 2000 de la vallée de la Loire.



### Présentation du site

Le site de Pont-Barré se situe sur la commune de Beaulieu-sur-Layon (Maine-et-Loire). **Les coteaux surplombent le Layon sur 3 km. La nature géologique des terrains, mélange de terrains schisteux, de zones calcaires et d'enclaves volcaniques, explique en grande partie la grande richesse écologique du site.** De nombreuses espèces animales (invertébrés, reptiles, mammifères,...) et végétales (Gagée de Bohème, Tanaisie en Corymbe, Campanule agglomérée, Tulipe sylvestre) se rencontrent sur ces milieux. Par exemple, pas moins de **320 plantes ont été recensées et certaines d'entre elles sont protégées aux niveaux national et régional.**

Les coteaux bénéficient du statut de site inscrit et une partie est classée en réserve naturelle volontaire. Par ailleurs, l'ensemble du site fait l'objet de convention de gestion (9 ans) avec la L.P.O Anjou.



Campanule agglomérée

Quatre types d'habitats d'intérêt européen sont présents sur ce site à savoir :

- Lande sèche européenne (code Natura 2000 : 4030),
- Pelouse pionnière sur dôme rocheux (code Natura 2000 : 8230),
- Pente rocheuse siliceuse avec végétation chasmophytique (végétaux poussant à la faveur des petites accumulations de terre dans les anfractuosités des zones rocheuses) (code Natura 2000 : 8220),
- Pelouse à orpins (code Natura 2000 : 6110).

Au sein de la réserve, **la lande à bruyères représente une superficie de 0.6 ha** d'un seul tenant et est peu colonisée par les arbustes. Les autres milieux sont donc des affleurements rocheux et pelouses pionnières sur sols pauvres.

**Les principales dégradations sont :** la fermeture par les ligneux, le développement de graminées envahissantes qui banalisent le milieu et une fréquentation croissante des secteurs à très forte sensibilité écologique.

### Programme de gestion et de restauration

Plusieurs actions vont être conduites au cours des cinq années du contrat Natura 2000 pour mettre en place une gestion différenciée des milieux qui composent ce site.

Courant **2005 et 2006, un débroussaillage manuel** va permettre d'éliminer des ronciers, prunelliers et d'éradiquer quelques espèces introduites sur certains secteurs. **Au total, 2.5 ha seront traités pour permettre** notamment le **retour d'espèces végétales nourricières de papillons inféodés aux pelouses.**

En complément, un **arrachage manuel des genêts sera également réalisé chaque année** sur certaines zones **pour favoriser les formations ouvertes ou dominées par les bruyères.** Cet arrachage concernera une superficie totale de 0.5 ha.

Pour limiter le développement de graminées envahissantes (Brachypodes), plusieurs actions de décapage ou étrépage (enlèvement du niveau supérieur du sol riche en humus pour appauvrir le milieu) et de fauche seront entreprises chaque année.

Enfin, un entretien par **pâturage ovin extensif sera également mis en œuvre sur le site pour éviter la fermeture des milieux réouverts.** Cette mesure n'est pas rémunérée dans le cadre de ce contrat Natura 2000.



### Porteurs du projet



Gagée de Bohème

La LPO Anjou est bénéficiaire de ce contrat. Elle est devenue propriétaire de plusieurs parcelles autour de la réserve en 2003. Elle a passé une convention de gestion avec l'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts d'Angers qui est propriétaire de la partie du site classée en réserve naturelle volontaire. La LPO s'est également mobilisée très tôt pour accompagner la plantation de vignes sur ces certains coteaux remarquables et a donc participé aux travaux du programme Leader+ mené par le Pays Layon, Lys, Aubance relatifs à la localisation de parcelles pour la réimplantation du vignoble. D'autres actions ont également été conduites pour maîtriser la fréquentation du site avec, par exemple, la création d'un sentier de découverte.

### Renseignements

Nathalie SAUR  
Conservatoire régional des rives de la Loire & de ses affluents  
Tél : 02 51 86 00 85  
mail : nathalie.saur@corela.org  
Gilles MOUGAUD et Franck NOEL  
L.P.O Anjou  
Tél : 02 41 44 44 22  
mail : anjou@lpo.fr